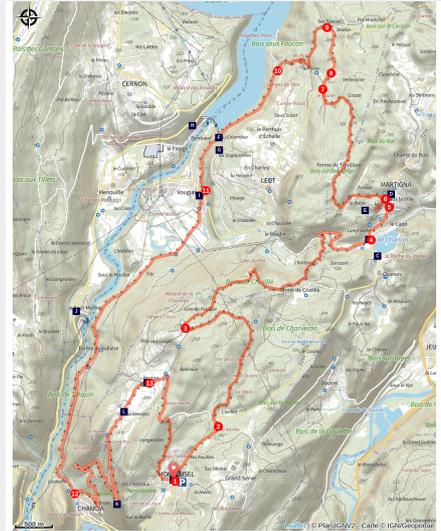


Les Cinq Fontaines - 56N

Terre d'Émeraude - Montcusel



Vue sur le lac de Coiselet depuis Montcusel (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Le bleu des lacs, longés ou perçus d'un des nombreux points de vue, succèdent au charme discret des villages juchés entre les rivières d'Ain et de la Bienne. Chaque montée, qu'elle soit pentue, technique, ou en lacets, sera récompensée par la beauté d'un point de vue, d'un village, du cadre naturel, ou par une descente stimulante.

Suivre le balisage n°56 noir

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 4 h 30

Longueur : 29.7 km

Dénivelé positif : 880 m

Difficulté : Très difficile

Type : Boucle

Thèmes : Géologie, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Montcusel

Arrivée : Montcusel

Balisage : ➤ Boucle VTT

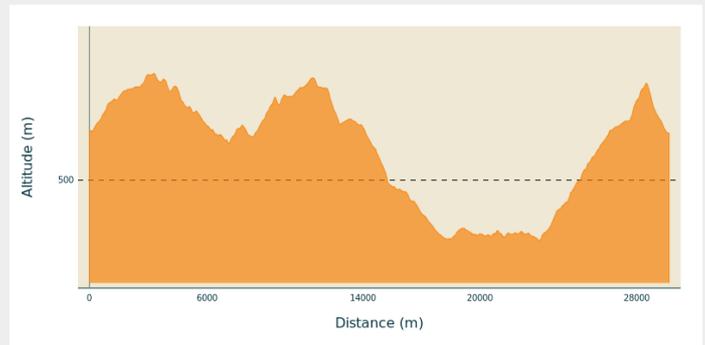
Communes : 1. Montcusel

2. Lect

3. Martigna

4. Chancia

Profil altimétrique



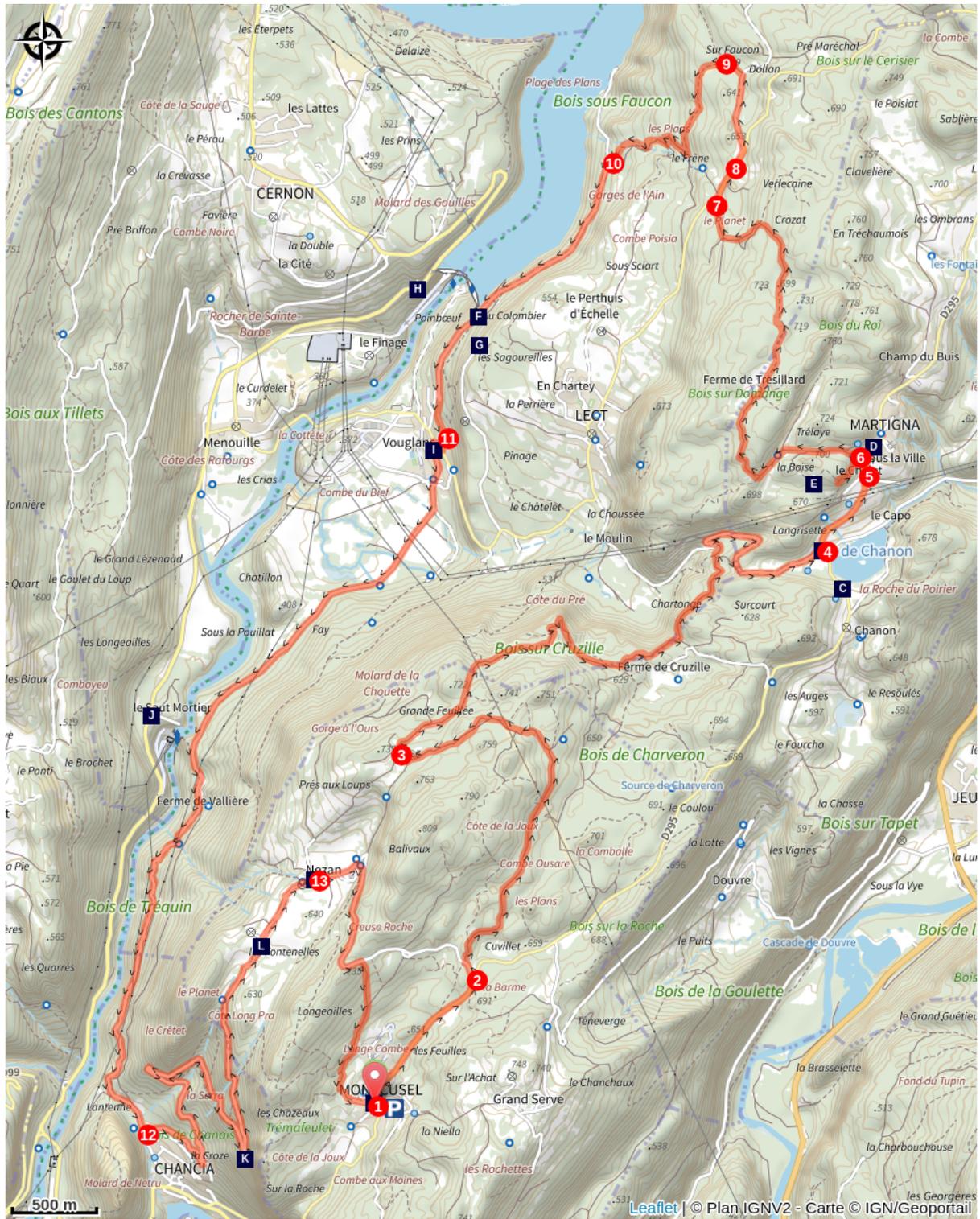
Altitude min 357 m Altitude max 752 m

1. Depuis **MONTCUSEL** descendre la rue principale en direction de **MARTIGNA** et remonter la D295 sur 800 mètres.
2. Quitter la D295 pour suivre 100 m une petite route à gauche puis bifurquer sur un chemin de terre à droite, en forêt, jusqu'à **La Meille**.
3. Suivre à droite le chemin caillouteux, toujours forestier, qui rejoint en descendant le **Chemin de Cruzille**. Continuer tout droit le chemin au profil descendant qui rejoint un bon chemin que l'on suit à droite jusqu'à la **Côte de Venière**.
4. Possibilité de parcourir le tour de 2 km du lac de Chanon sur votre droite. Depuis la **Côte de Venière**, monter à gauche la route D 295 dans un paysage ouvert sur le Lac de Chanon en direction du village de **MARTIGNA**.
5. Au lieu dit Le Chalet, pied du village, emprunter le chemin à gauche qui surplombe la route et atteindre le **Chemin des Buis**. Prendre à gauche le chemin caillouteux en direction de **Aux Enfingues**.
6. Possibilité d'aller-retour jusqu'au **BELVÈDÈRE DES 3 ESCALIERS** à 400 m : point de vue sur le Lac de Chanon et l'étendue des monts jurassiens. Continuer le chemin forestier caillouteux et terreux en direction du **BELVÈDÈRE DU BIEF DESSOUS**, plutôt montant sur 1,5 km, puis qui descend et rejoint la route D 299.
7. Prendre la route à droite jusqu'au **BELVÈDÈRE DU BIEF DESSOUS**.
8. Suivre à gauche un chemin forestier vers **Sur Faucon**, puis prendre encore à gauche pour arriver aux **Cornes de Dolan**.
9. Descendre le sentier caillouteux à gauche qui mène à la **Grange des Plans**, et continuer à droite le sentier sinueux et pentu pour arriver à **Bois sous Faucon**.
10. Possibilité d'un aller-retour d'1 km jusqu'à la plage **des Plans** au bord du Lac de Vouglans. Poursuivre le chemin à gauche jusqu'au **BARRAGE DE VOUGLANS EST** puis par la route jusqu'au village de **VOUGLANS**.
11. Descendre la rue de Framboise, puis à droite la route D 299 sur 50 m, et enfin à gauche la rue le Bourdia, pour arriver à **Le Bourdia**. Continuer la route en direction de **CHANCIA** en passant par **La Planche** pour rejoindre, par un long chemin caillouteux bordés de champs puis ombragé et parallèle à la rivière d'Ain, **Sur l'Antenne**, puis **Sur Valière** pour déboucher à **Sur la Cize**, à l'entrée de Chancia.
12. Emprunter le chemin de Nezan à gauche, qui monte rudement en deux grands lacets en dépassant **Vers la Serra**, puis **A la Serra**, pour accéder au

BELVÉDÈRE AU CHANAIS. Le chemin caillouteux monte à la **Source Saumur**, puis à travers des pâturages au hameau de **NEZAN**.

13. Prendre la route goudronnée qui monte en direction de **MONTCUSEL**. Passer le sommet de la montée, pour prendre 50 m plus loin le chemin caillouteux à droite étroit (single) pour redescendre à votre point de départ.

Sur votre chemin...



Ancienne tournerie (A)
Le lac de Chanon (C)
Belvédère des Trois Escaliers (E)
Belvédère de Lect-Vouglans (G)
L'Union électrique (I)
Belvédère au Chanais (K)

Maison à galerie (M)

La Vouivre (B)
La Bimbeloterie (D)
Le barrage de Vouglans (F)
Belvédère de Cernon (H)
Le barrage du Saut Mortier (J)
Le patou, protecteur de troupeaux
(L)
Ancien pèse-lait (N)

Toutes les infos pratiques

VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Parcours accessible en VTTAE sans changement de difficulté (parcours noir)

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaison, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

A 12 km au sud de Moirans-en-Montagne, Montcusel est accessible par les D 299 et D 295 en passant par Martigna.

Parking conseillé

Parking de l'école de Montcusel

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB CORNICHES CALCAIRES - BOIS DE FINGEON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur le Bois de Fingeon sur la commune de Condes.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS LA ROCHE CHANCIA

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Roche Chancia sur la commune de Chancia.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - SOUS FAUCON

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté
Mail : franche-comte@lpo.fr
Tel : 03 81 50 43 10
Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de Sous-Faucon sur la commune de Lect.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction de l'espèce.

i Lieux de renseignement

Terre d'Émeraude Tourisme

12 Rue Saint-Roch, 39130 CLAIRVAUX-
LES-LACS

contact@terredemeraudetourisme.fr

Tel : 03 84 25 27 47

<https://>

www.terredemeraudetourisme.com/



Sur votre chemin...



Ancienne tournerie (A)

Ces tourneries dites «communales», construites par l'Union Électrique, furent à la fois des lieux de production rurale mais, aussi et avant tout, des lieux sociaux d'une grande importance, notamment durant les périodes hivernales. Plusieurs membres d'une même famille pouvaient louer une place de tour à l'atelier, réunissant leur production pour la revendre aux négociants de Moirans. Selon certains auteurs, les ateliers communaux n'étaient pas fréquentés par les artisans spécialisés qui gardaient jalousement leur secret de fabrication pour des marchés spécifiques. La place au tour bénéficiait surtout aux petits agriculteurs, qui trouvaient là un complément de salaire sans engager de frais d'investissement (C. Picod, 1991).

Crédit photo : PNRHJ / Roman Charpentier



La Vouivre (B)

«Elle parlait d'une voix jeune et sonore, enrichie par l'accent jurassien aux voyelles largement ouvertes, claires comme un pain blanc où les consonnes mordent avec décision. [...] La Vouivre à plat ventre sur un tas de roseaux, en train de prendre le soleil à cul nu et sa robe à côté d'elle avec son rubis.» C'est ainsi que Marcel Aymé, auteur franc-comtois, décrivait la vouivre dans son roman éponyme. La Vouivre est généralement décrite comme un serpent ailé flamboyant possédant une escarboucle comme unique œil, un diamant fabuleux dont la valeur, la beauté et les pouvoirs n'a d'égal que la convoitise qu'elle induit chez les hommes. Souvent assimilée au désir, elle est également représentée comme mi-femme mi-serpent. La légende raconte que la créature ne se sépare de son trésor que pour aller profiter des eaux calmes des milieux humides jurassiens. Mais méfiez-vous de l'eau qui dort... il est déconseillé d'essayer de voler son escarboucle !

Crédit photo : F. JEANPARIS



Le lac de Chanon (C)

En 1926, la tournerie représente les deux tiers de l'activité industrielle du canton de Moirans. À Martigna en 1930, sur 300 habitants, 30 étaient tourneurs ou paysans-tourneurs (D. Schwint, 1997). Les petites scieries, qui utilisaient, comme à Martigna, le déversoir des eaux du lac pour actionner la roue à aubes, se reconvertirent en ateliers de tournerie dès l'arrivée de l'électricité.

Crédit photo : PNRHJ / Nina Verjus



La Bimbeloterie (D)

Commerce d'objets en tout genre issus de la tournerie du bois : toupies, étuis, robinets, manches de cordes à sauter, objets de décoration...

Dans presque chaque maison, on a gardé quelques spécimens produits autrefois par les parents ou les grands-parents de l'atelier familial. Un peu encombrants, souvent inutiles, mais chargés d'une saveur d'autant qui les rends si difficiles à s'en séparer.

Crédit photo : (PNRHJ / A.HUGUES)



Belvédère des Trois Escaliers (E)

L'aller-retour de 500 mètres praticable en VTT offre une belle vue sur le lac de Chanon et sur l'étendue du Jura plissé, jusqu'aux Monts Jura, illustrée et expliquée par un panneau d'interprétation.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Le barrage de Vouglans (F)

Construit sur l'Ain en 1968, haut de 130 mètres, le barrage de Vouglans est le troisième de France en termes de capacité de stockage : il retient quelques 600 millions de m³ d'eau, et, avec 1600 hectares de plan d'eau, il fait du lac de Vouglans un des plus grands lacs artificiels de France. La mise en eau, qui dura un an et demi, bouleversa la physionomie des rives de l'Ain et engloutit plusieurs hameaux mais aussi la Chartreuse de Vacluse, Monastère des premiers chartreux du Jura (12^{ème} siècle).

Crédit photo : F.JEANPARIS



Belvédère de Lect-Vouglans (G)

Laissez vos yeux voyager au fil de l'eau et embrasser d'un regard l'immense lac de Vouglans, son barrage, l'usine en contrebas et plus largement la vallée de l'Ain. Profitez aussi d'un voyage dans le temps en parcourant les frises chronologiques. Depuis ce formidable lieu d'observation, découvrez l'histoire de la construction du barrage et revivez l'épopée du chantier, au temps des bâtisseurs: 500 personnes ont travaillé à sa construction de 1963 à 1968 et sa mise en eau a duré plus de 18 mois! Depuis, il est minutieusement ausculté et surveillé quotidiennement grâce à 5 km de galeries. Explorez enfin de nouveaux points de vue en partant à l'assaut des sentiers de randonnée voisins: le GR de Pays Tour du Lac de Vouglans, le GR9, le sentier de la Messe, le sentier des contes «Les Lézards savants»... A savoir Comme beaucoup d'installations hydroélectriques, le barrage de Vouglans ne peut plus être visité depuis la mise en place du plan Vigipirate à la suite des attentats du 11 septembre 2001. Le point pratique Depuis le belvédère, effectuez la randonnée 'Le Sentier de la Messe' - 6.8 km

Crédit photo : T. Jousselin



Belvédère de Cernon (H)

Regardez, il s'étend à perte de vue... 35 km de long, 1600 hectares, 103 mètres de profondeur, 600 millions de m³ d'eau... vous êtes face à l'immense lac de Vouglans, 3^{ème} retenue d'eau artificielle en France. Lui et le barrage du même nom ont été créés pour réguler le cours de l'Ain, parfois impétueux, et pour produire de l'énergie via une centrale hydroélectrique située en aval. Parcourez les différentes informations, découvrez comment s'organise la production hydroélectrique de la chaîne de l'Ain et rassurez-vous: le barrage est surveillé de près. S'il venait à céder, toute la vallée se retrouverait les pieds dans l'eau... jusqu'à Lyon! Parcourez aussi ce paysage majestueux: les couleurs du lac qui évoluent au gré des saisons composent, avec la nature sauvage des plateaux du Jura, un tableau invitant à la découverte et à la contemplation. Qu'est-ce qu'on fait? Le lac de Vouglans est aussi une invitation aux loisirs: à vous la pêche, les activités nautiques, le farniente sur les plages de Surchauffant, de la Mercantine, ou de Bellecin...



L'Union électrique (I)

Disposant d'un équipement conséquent dans les gorges de l'Ain (Saut Mortier I, 1901, et Saut Mortier II, 1912), la société comptoise l'Union Electrique (1897-1946) fut à la tête d'un réseau de distribution de l'électricité dans les communes rurales et pour l'artisanat de la région de Saint-Claude (R. Tardy, 2003). Dans le département de l'Ain, elle déploya deux lignes majeures qui procurèrent de l'électricité aux communes qui lui concédaient le terrain. Mieux, elle fit construire, en contrepartie des terrains éventrés par les lignes électriques, des bâtiments industriels où les artisans louaient la force motrice pour actionner leur tour. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Le barrage du Saut Mortier (J)

Située à l'aval immédiat du barrage de Vouglans, la centrale hydroélectrique de Saut-Mortier a été mise en service en 1968. La centrale hydroélectrique de Saut-Mortier est l'une des 6 centrales EDF implantées sur l'Ain et ses affluents. Celles-ci produisent de quoi alimenter 140000 foyers chaque année. Un ouvrage qui se visite avec tous les sens en juillet-août... Découvrez son architecture intérieure contemporaine, rigoureuse et dépouillée et laissez-vous surprendre par son style particulier. Enfin, éveillez vos papilles lors d'une dégustation de produits locaux dans une ambiance «pique-nique électrique». Le point technique La centrale hydroélectrique de Saut Mortier est équipée de 2 turbines «Kaplan», d'une puissance maximum de 44 MW. Au barrage, de type « barrage poids » (où seul le poids de la matière s'oppose à la pression de l'eau), la hauteur de la chute est d'environ 25m.



Belvédère au Chanais (K)

Prenez le temps d'apprécier la vue qui s'offre à vous : le lac de Coiselet, créé par un barrage construit en 1970, recueille les eaux de la Bienne et de l'Ain et serpente au creux d'un relief marqué.

Avec un peu de patience, il est possible d'observer les oiseaux de proie qui nichent sur les falaises à proximité.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Le patou, protecteur de troupeaux (L)

Dès sa naissance, le patou vit avec les moutons dans la bergerie, ce qui lui permet de tisser des liens très forts avec le troupeau. Le rôle du patou n'est pas de rassembler le troupeau mais de le protéger contre les attaques de prédateurs (animaux sauvages, chiens errants...). De par sa présence et sa grande taille, il décourage de nombreuses agressions. La première réaction du chien est d'aboyer et de s'interposer entre le (ou les intrus) et le troupeau. Si ceux-ci ne tiennent pas compte de cet avertissement, le chien peut alors aller jusqu'au contact physique. (le comportement à adopter face à un chien de protection est à consulter dans les pages Conseils et recommandations.)

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Maison à galerie (M)

Les balcons, ou galeries, soulignant partiellement ou complètement l'étage de la façade principale de la ferme, avaient essentiellement une fonction de séchage : ici étaient entreposés le bois, le maïs, les noix ..., à l'abri de l'avancement du toit appelé souleret. Visible depuis la rue, les rambardes et poutres étaient parfois ornées d'éléments de décoration.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Ancien pèse-lait (N)

Remarquez l'ancien pèse-lait exposé au carrefour des deux rues à Nezan. Les éleveurs, producteurs de lait, regroupés en coopératives, emmenaient leur production à la fruitière commune matin et soir pour la transformation en fromage et pour l'affinage.

Le lait était pesé avec cet objet pour calculer leur production qui leur était rémunéré au poids et à la qualité (propreté, matière grasse, matière sèche...), et non au litre.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis